

Désarmement et sécurité : (suite et fin)

Autor(en): **Scelle, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 372

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêis de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie NICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de
l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de
l'année en cours.

La paix viendra aussi certainement
que le soleil continuera à se lever de-
main, mais personne ne peut dire au-
jourd'hui quand, comment, par quel
pays, par quel grand homme d'Etat
elle viendra. Peut-être sera-ce par les
femmes ? N'est-ce pas Maud Royden
qui a dit : « Ne prêchons plus la patience
aux femmes, l'outil que nous devons
prendre en main, c'est l'impatience. »

Conduites par l'impatience, allez,
mes sœurs, à Genève, et sachez exiger.

Carrie CHAPMAN CATT.

La Conférence du Désarmement

Genève, 2 février 1932.

Dans la fin d'après-midi rougeoyante de
cette claire journée d'hiver, les cloches, toutes
les cloches de la ville, et surtout la voix pro-
fonde de la Clémence, ont rappelé au passant
hâlé et frileux l'heure grave qui sonnait. Et
devant une salle bondée d'auditeurs debout,
encadrant les délégués, sous l'éclair électrique
des photographes et des cinémas, la Confé-
rence, la fameuse Conférence du Désarme-
ment s'est ouverte.

Elle s'est ouverte, quoiqu'on ait annoncé, et
combien de fois depuis des mois, et hier en-
core, son ajournement. Elle s'est ouverte,
malgré les défaitistes et les sceptiques, malgré
les adversaires qui ne sont que ceux auxquels
profitent les œuvres de guerre. Elle s'est ou-
verte à une heure tragique, certes, et alors que
là-bas en Extrême-Orient crépitaient les mitrail-
leuses et éclataient les bombes ; et il était d'une
singulière ironie pour celle qui écrit ces lignes
de se trouver par le remous de la foule en
plein milieu de journalistes orientaux, japo-
nais ou chinois... Elle s'est ouverte, elle a
lieu.

Et il faut qu'elle ait lieu, si sombres que
soient les auspices, et si chargé que soit l'hor-
rizon. Car nous ne pouvons partager le point
de vue de ceux qui disent que, parce que l'on
se bat, la Conférence du Désarmement a
perdu toute sa raison d'être : c'est en temps
de fièvre et non pas de santé que le malade
a besoin du médecin. Ce qui se passe en Ex-
trême-Orient montre, prouve la nécessité de
renforcer l'armature de la paix créée il y a
douce ans bientôt, et si tragiquement mise à
l'épreuve maintenant, et c'est justement parce
qu'elle se révèle insuffisante, ou que les hom-

mes chargés de veiller à son maintien faiblis-
sent et s'arrêtent en chemin, qu'il faut, et
d'autant plus, œuvrer activement pour la paix.
Or la paix, qui n'en est persuadé actuelle-
ment ? la paix viendra par le désarmement.
Limitation, progression, étapes graduées, nous
sommes d'accord, pour tenir compte de la
psychose des peuples, mais désarmement
comme but essentiel, comme facteur primor-
dial de la paix.

Et c'est pourquoi nous voudrions demander
aujourd'hui à toutes nos lectrices, et dans ce
numéro spécialement consacré à la Confé-
rence, de nous aider de leur concours dans
cette œuvre de foi. De foi dans un succès
final, qui sera loin sans doute d'être aussi
complet que celui que nous souhaitons, mais
auquel nous pouvons contribuer chacune de
nous pour notre part, car chacune, nous som-
mes une parcelle de cette opinion publique
qui ignore trop souvent sa force, mais dont
les sursauts d'indignation et les élans d'espé-
rance pourraient être invincibles si nous le
voulions. Si chacune de nous veut lutter con-
tre le scepticisme desséchant, contre la crédu-
lité dangereuse, veut se persuader que quoi
que ce soit qui soit obtenu, que le fait seul
que la Conférence se soit réunie, constitue un
progrès sur l'état de choses précédent, si
chacune de nous réalise ainsi se part de res-
ponsabilités dans l'heure très grave que vit
notre civilisation, et si chacune de nous fait
ainsi tout simplement son devoir... le monde
ne sera pas transformé, mais ce point fixe,
solide, lumineux, dont parlait le poète, et au-
tour duquel pouvait se cristalliser l'univers,
nous aurons travaillé à le constituer.

E. Gd.



Bertha von SUTTNER
l'auteur de « Bas les Armes »
à qui va notre pensée en ces
journées

(Voir article page 10)

Cliché Conseil International des Femmes.

Lire en 2^{me} page :

J. GUEYBAUD : La collaboration des femmes à
l'organisation de la paix.
Mémoire du Comité des organisations féminines
internationales pour le Désarmement.

En 3^{me} et 4^{me} pages :

Les femmes déléguées à la Conférence du
Désarmement.

E. Gd : Nos prud'femmes genevoises. (Liste des
femmes élues aux élections du 30 janvier
1932.)

Congrès International des Femmes méditerra-
néennes. — Nouvelles des Sociétés.

En feuilleton :

Jeanne VUILLIOMENET : Une femme précurseur
de l'idée du désarmement : Bertha von Sutt-
ner.
Autour de la Conférence.

La Manifestation féminine pour la remise solennelle des pétitions à la Conférence

Quand ces lignes paraîtront, cette manifes-
tation, d'abord envisagée pour le 11 février,
puis brusquement décidée par M. Henderson
lui-même pour le samedi 6 février, sera sur
le point d'avoir lieu. Il ne sert donc plus à
rien d'en donner le programme, alors qu'il
nous est d'autre part impossible d'en publier
le compte-rendu. Nous n'y pouvons rien.

Disons cependant que, vu d'une part l'im-
possibilité d'organiser un cortège, d'autre
part le temps froid qui forcerait à abrégé
une cérémonie en plein air, les organisat-
rices se sont arrêtées au projet suivant :
les pétitions partiront du Palais Eynard pour
être déposées au Bâtiment Electoral, siège
des assemblées plénières de la Conférence.
Pendant qu'entreront avec elles les déléga-
tions féminines chargées de les remettre
solennellement au Président, toutes celles qui
les auront accompagnées à travers les Bas-
tions sont convoquées à la Salle de la
Réformation, qui doit être pleine à craquer
de femmes et de jeunes filles, car c'est là
qu'aura lieu la véritable manifestation fémi-

nine en faveur de la paix. C'est là aussi que
viendront en toute hâte les délégations fémi-
nines, si tôt les pétitions remises à la Confé-
rence, faire tout chaud le récit de cette céré-
monie. C'est là que seront prononcés les
grands discours, encadrés de chœurs d'en-
fants, et c'est là qu'on sentira battre, dur-
ant ces quelques heures, le pouls du monde
féminin pour la paix. Deux mille femmes
en tout cas peuvent trouver place à la
Salle, si populaire et si connue à Genève, de
la Réformation, mais deux mille femmes qui
en représenteront des milliers, des millions
d'autres, et dont les pensées, comme un fluide
magnétique, viendront, de tous les coins du
monde, soutenir leur volonté de paix.

Nous regrettons beaucoup de nous être
trouvées, du fait de la date de notre par-
ution, dans l'impossibilité de faire auprès de
nos lectrices et par leur intermédiaire, toute
la propagande possible pour cette manifesta-
tion si importante. Notre consolation est de
penser que tout, presse quotidienne, télégra-
phe, téléphone, Radio, a été mis en œuvre
pour les atteindre, et nous aimons à croire
que nombreuses seront celles qui, lorsque ces
lignes leur tomberont sous les yeux, seront
déjà toutes prêtes, chapeau sur la tête, pour
aller se joindre à la foule féminine sur la-
quelle nous comptons samedi prochain.

Désarmement et Sécurité

(Suite et fin.)¹

C'est ici, en effet, le point central du débat.
La sécurité n'est pas, comme on le croit trop
souvent, une affaire d'organisation matérielle.
C'est une question d'ordre psychologique. Même
dans les Etats les mieux organisés et les mieux
policiés, les citoyens ne sont pas en sécurité. Ils
sont à la merci d'un automobiliste maladroit,
d'une tuile qui tombe d'un toit, d'un apache au
coin d'une rue, d'un fou échappé. Cependant,

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.

nous nous croyons en sécurité, et par cela seul
nous y sommes, nous circulons sans terre et
sans armes. Si nous apercevions à chaque coin
de rue un agent de police aux aguets, nous au-
rions au contraire une peur affreuse d'un dan-
ger inconnu, et bientôt n'oserions plus sortir. Il
en est de même pour les peuples. Le seul moyen
de leur ôter la peur, génératrice de toutes les
folies, c'est de leur persuader qu'ils sont en sé-
curité. Le premier geste à faire pour cela est
de commencer le désarmement. Ce sera le geste
libérateur et significatif. Les peuples ne croiront
plus qu'à ce geste-là. On leur a donné le Pacte
de la Société des Nations, les multiples déclara-
tions de l'Assemblée et du Conseil, les accords
de Locarno, le Pacte Briand-Kellogg et la mise
de la guerre hors la loi ; ils ont l'acte général
d'arbitrage, les commissions de conciliation, l'im-
mense réseau des traités bilatéraux, les expé-
riences du Conseil, qui a non seulement réglé des
conflits dangereux, mais arrêté des agressions
commencées. Néanmoins on entend répéter conti-
nuellement que les traités sont des « chiffons
de papier » et les réussites pacifiques d'heureux
hasards. Ce serait à désespérer. Le seul moyen
d'établir la sécurité dans les esprits, c'est de la
part des gouvernements de démontrer la dimi-
nution de leurs craintes en commençant à désar-
mer.

D'ailleurs, je suis loin d'être pessimiste. La
limitation des armements est une des choses qui
viennent avec la certitude de la nécessité. Je me
souviens encore d'une époque pas très lointaine,
celle des conférences de La Haye en 1899 et en
1907, où l'on parla pour la première fois de
limiter les armements. En 1899, la méfiance était
telle à l'égard des ouvertures du tsar Nicolas II
que le comte Mouraviev dut ajouter à sa pre-
mière circulaire sur les moyens d'organiser la
paix, l'arbitrage, ce qui était bien naturel, et la
réglementation des loix de la guerre, ce qui pou-
vait paraître paradoxal.

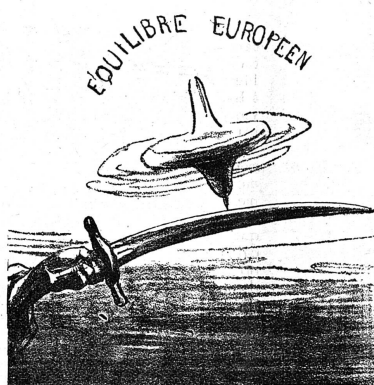
En 1907, l'affaire fut plus chaude. L'Allema-
gne imbuë de l'idée de souveraineté, folle d'orgueil
et poussée déjà par les militaristes, déclara se
refuser à toute négociation de ce genre, et mena-
ça la Conférence d'un éclat dangereux. Il fallut
déléguer le professeur de Martens de capitale
en capitale pour préparer au projet de désarmement
un enterrement de première classe. Les obsèques
furent d'ailleurs somptueuses. Enfin, en 1911 lorsque
le gouvernement anglais, désireux d'éviter un conflit
qui s'annonçait déjà, envoya Lord Haldane à Berlin pour
tenter une limitation des armements navals, on lui répondit

que l'avenir de l'Allemagne était sur l'eau. Scapa
Flow ne signifie pourtant pas que cet avenir soit
aujourd'hui définitivement submergé. L'armée de
Guillaume II était soi-disant invincible, comme la
grande armée de Napoléon. Elle a eu le même
sort. Toutes les armées auront le même sort.
Mais il est démontré aujourd'hui que la guerre
sera désormais aussi désastreuse pour les vainqueurs
que pour les vaincus. C'est pourquoi
les gens convaincus, c'est-à-dire les gouverne-
ments, ont déclaré que puisqu'elle ne pouvait plus
servir à rien, il était préférable de la reléguer
au magasin des accessoires. Et ils ont écrit l'ar-
ticle 8 du Pacte de la Société des Nations, en
vertu duquel ils reconnaissent que le maintien
de la paix exige la réduction des armements
nationaux au minimum compatible avec la sécu-
rité nationale et l'exécution des sanctions.

S'il en est ainsi, si cette limitation ou ce
désarmement sont nécessaires au maintien de la
paix qui est le but de toute société humaine, le
désarmement est devenu un devoir juridique. Ce
n'est pas une affaire de « souveraineté ». Le
Conseil doit le réaliser. Nul Etat ne peut s'y
dérober sans manquer à ses obligations et saper
les fondements des traités mêmes qu'il prétend
défendre.

Quelle serait d'ailleurs la conséquence de ce
manquement des gouvernements aux obligations
des traités ? Ce serait le réarmement fatal, pro-
chain, imminent, de ceux des Etats qui ont déjà
désarmé par les traités de paix. Nul ne saurait
l'empêcher, car moralement et même juridique-
ment ces Etats auraient des arguments extrême-
ment forts à faire valoir pour reprendre leur
liberté.

Le préambule de la partie V du traité de Ver-
sailles qui prévoit la délimitation de l'Allema-
gne, spécifie en propres termes que l'Allema-
gne accepte ses obligations en vue de rendre
possible la préparation d'une limitation géné-
rale des armements de toutes les nations. Or, s'il
est un principe juridique bien établi, c'est qu'une
situation juridique ou un ensemble d'obligations
n'a de valeur et ne peut durer que pour autant
qu'il corresponde au but en vue duquel il a été
établi. Le jour où ce but disparaîtrait, le jour
où il serait démontré que les autres Etats ne
veulent pas du désarmement ou ne peuvent pas
le réaliser, l'Allemagne serait fondée à réarmer
et n'hésiterait pas à le faire. Alors, de deux
choses l'une, ou bien on la laissera faire, et la
course aux armements recommencera, avec comme
aboutissement la guerre ; ou bien on essaiera
de l'en empêcher par la force, c'est-à-dire par



L'idée du désarmement au siècle dernier, d'après des dessins de Daumier, qui sont, hélas ! toujours d'actualité.

Clichés Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté

la guerre. Il n'y aura aucune façon de sortir du dilemme et de préserver la paix, si ce n'est de désarmer sur la base du désarmement partiel déjà existant.

Ainsi, n'est-ce point seulement par le raisonnement logique, mais encore par l'examen le plus simple des conditions actuelles de la politique pratique que le désarmement s'impose. Les peuples ont le choix entre lui et la catastrophe, à plus ou moins brève échéance. Tant qu'ils n'auront pas choisi, il n'y aura pour eux aucun sentiment de sécurité, ni aucune sécurité matérielle.

GEORGES SCHELLE.

Professeur à l'Université de Genève et à l'Institut des Hautes Etudes Internationales.

La collaboration des femmes à l'organisation de la paix

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié la résolution, dite « Résolution espagnole », adoptée à l'Assemblée de septembre dernier de la Société des Nations, sur la proposition de la délégation de la nouvelle République d'Espagne, et dont voici le texte :

L'Assemblée, Consciente de la grande valeur de la contribution féminine à l'œuvre de la paix et de la bonne entente entre les peuples, but essentiel de la S. d. N., Prie le Conseil d'examiner la possibilité d'intensifier la collaboration des femmes à l'œuvre de la S. d. N.

Saisi de cette résolution, le Conseil de la S. d. N. décida de procéder tout d'abord à une consultation des organisations féminines sur cette question, de manière à connaître leurs vues et les moyens d'y donner suite, et chargea le Secrétaire général de cette consultation, en précisant qu'elle devait porter à la fois a) sur les formes de la collaboration des femmes à la Conférence du Désarmement, et b) sur celles de leur collaboration à l'activité générale de la S. d. N. Comme la Conférence du Désarmement prenait date en février déjà, les

réponses des organisations féminines sur le premier point devaient être connues dès la session de janvier 1932 du Conseil, alors que le rapport complet, comprenant aussi le deuxième point, ne serait présenté à l'Assemblée qu'en septembre 1932.

Le Secrétaire général, conformément aux instructions reçues se mit donc en rapport avec 22 organisations féminines, ainsi qu'avec un certain nombre de personnalités féminines de différents pays, notamment avec des femmes déléguées à l'Assemblée. Lors de la réunion du Conseil, le 25 janvier dernier, neuf organisations ou Sociétés avaient envoyé des communications au Secrétariat, parmi lesquelles, il va sans dire, le grand Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement fondé en septembre 1931, afin de centraliser le travail des femmes en faveur du désarmement, et dont nous avons eu à maintes reprises l'occasion d'entretenir nos lecteurs. Ce Comité groupe 14 grandes organisations internationales, soit le Conseil International des Femmes (dont fait partie notre Alliance de Sociétés féminines suisses) avec des Sociétés nationales dans 41 pays, la Ligue Internationale pour la Paix et la Liberté avec des Sections dans 26 pays; l'Alliance Internationale pour le Suffrage, avec des Sociétés affiliées dans 44 pays; la Guilde Internationale des Coopératrices, avec des organisations affiliées dans 12 pays; l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, avec 7000 branches dans 50 pays; la Fédération des Femmes dans les carrières professionnelles, avec des branches nationales dans 15 pays; l'Union mondiale chrétienne des femmes abstinences qui groupe 700.000 membres dans 40 pays; la Fédération internationale des Femmes universitaires, avec des associations nationales dans 31 pays; le Comité national américain « Cause and Cure of War » qui embrasse le 5^{me} de la population féminine adulte des Etats-Unis; deux Associations internationales de Femmes juives, l'Union mondiale de la Femme, la Fédération Européenne des Clubs Sportivistes, et la Ligue des Mères et Educatrices pour la Paix: on voit par cette simple

énumération quelle masse imposante de millions de femmes organisées représente ce Comité à travers le monde.

Celui-ci a naturellement adressé au Secrétariat de la S. d. N. au nom des organisations qu'il représente un court mémoire sur les moyens qu'il conçoit pour les femmes de collaborer à la Conférence du Désarmement. C'est le Mémoire que nous reproduisons ci-après et nos lectrices en relèveront avec plaisir le ton nettement féministe — et d'ailleurs absolument justifié: car comment veut-on que des femmes collaborent efficacement à une activité dont des lois surannées les tiennent à l'écart.

Ajoutons que le Conseil de la S. d. N., dans sa séance du 26 janvier, a entendu un rapport du représentant Espagnol, M. Zulueta, ministre des affaires étrangères, sur cette question de la collaboration des femmes à l'œuvre de paix de la S. d. N., rapport qui a été adopté, avec l'adjonction par Lord Robert Cecil, du vœu que la Conférence du Désarmement tienne compte des souhaits formulés par les organisations féminines dans leurs différents rapports.

J. GUEYBAUD.

Mémoire du Comité des Organisations féminines internationales pour le désarmement

Préambule.

La XII^{ème} Assemblée de la Société des Nations a adopté, le 24 septembre 1931, une résolution reconnaissant la valeur de la contribution des femmes à l'œuvre de paix et invitant le Conseil à examiner la possibilité de rendre plus complète la collaboration des femmes aux travaux de la Société des Nations. Le Conseil a donc décidé

1. Une quinzaine Association internationale vient d'annoncer son adhésion: la Ligue des Femmes ibériques et hispano-américaines, qui apporte ainsi à l'œuvre de ce Comité l'appui très apprécié de tout un contingent de femmes de l'Amérique latine.

La baronne de Suttner fut une apôtre, et comme beaucoup d'apôtres, douée d'un sens prophétique; elle écrivait dans son journal, à la date du 30 mai 1900: « Prenez garde, ô contemporains! Si vous tardez à prendre au sérieux un si sérieux effort vers le bonheur (c'est-à-dire vers le désarmement) et ceux qui s'y consacrent, si vous tardez à reconnaître la valeur de leur tâche, à les encourager à l'accomplir, à les prendre au mot, prenez garde d'avoir à le regretter, non sous les moqueries, mais dans les larmes de l'humanité! »

Elle mourut en 1914, juste avant le début de la grande guerre, l'écrasement tragique de tous ses espoirs pacifistes lui fut ainsi miséricordieusement épargné. Cependant, si elle vivait aujourd'hui, la courageuse femme répéterait malgré tout les mots par lesquels elle conclut ses *Mémoires*, et qui résument ses espérances et ses convictions de vaillante luteuse: *La paix des peuples est en chemin!*

JEANNE VUILLIUMENET.

Autour de la Conférence

Les pétitions arrivent

... en masse depuis la parution de notre dernier numéro. Au moment où nous mettons sous presse, quatre millions six cent vingt mille cent soixante-dix signatures (4.620.170) étaient déjà « engrangées » dans les caves de la rue Daniel-Colliard, où des équipes de travailleuses dévouées s'affairaient à les classer et à les attacher

que l'étude de la collaboration des femmes à l'œuvre de la Société des Nations serait divisée en deux parties: la collaboration à la Conférence du Désarmement, et la collaboration générale aux travaux de la Société. C'est de la première de ces divisions, c'est-à-dire de la collaboration des femmes à la Conférence du Désarmement, qu'il sera question dans le présent memorandum.

Avant de soumettre nos suggestions à ce sujet, nous tenons à déclarer que, quelles que soient les mesures qui pourront être prises en ce qui concerne la Conférence du Désarmement, nous estimons que la condition essentielle d'une coopération complète éventuelle des femmes à l'œuvre de la Société est d'établir l'égalité en droit entre les hommes et les femmes de chaque pays Membre de la Société, de même qu'entre les femmes de tous les pays. Lorsque ce résultat aura été obtenu, la collaboration des femmes à l'organisation de la paix sera entièrement acquise et correspondra en portée et en influence à l'intérêt que les femmes portent à cette question vitale.

Le Comité n'ignore pas que la troisième Commission de l'Assemblée de septembre 1931 a exprimé l'opinion qu'à cette occasion, il n'y avait pas lieu de s'occuper de la question de l'accès des femmes aux fonctions, soit de la Société même, soit se rattachant à cette dernière, cette question étant déjà réglée par l'article 7 du Pacte. Toutefois, le Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement se permet de faire remarquer que le principe de l'égalité entre hommes et femmes énoncé dans cet article n'a pas été suffisamment appliqué dans la pratique. Il insiste par conséquent sur le fait que, à son avis, la pleine et entière collaboration des femmes à l'œuvre de la Société des Nations ne pourra être assurée que lorsque les nominations aux fonctions importantes se rattachant à l'activité de la Société des Nations seront faites sans distinction quant au sexe.

Conférence du Désarmement.

Considérations générales.

En ce qui concerne la Conférence du Désarmement, nous reconnaissons que c'est aux gouvernements eux-mêmes qu'incombe le soin de désigner les délégations nationales. Ces délégations seront probablement composées d'hommes d'Etat et d'experts qui auront pour mission de trouver une base d'accord en tenant compte des vues de leurs conseillers en matière militaire, navale et aérienne, des exigences de la situation économique et politique actuelle du monde, de la nécessité d'assurer la sécurité et le bien-être de la génération suivante, et du fait que les dépenses relatives aux armements ne peuvent être maintenues à leur niveau actuel qu'aux dépens de l'instruction publique, des services sociaux et d'un grand nombre d'autres activités concourant au bonheur de la collectivité.

Mais il est également d'une importance vitale que, dans les délibérations de la Conférence, il soit tenu dûment compte, non seulement de l'opinion des hommes d'Etat et des experts, mais aussi de ceux — femmes ou hommes — qui se sont dévoués à la cause de la paix. Les femmes, qui constituent la moitié de la population du monde, partagent avec les hommes les charges économiques imposées par les armements, ainsi que les souffrances et la détresse causées par la guerre. Elles ont apporté une contribution reconnue à l'œuvre de prévoyance morale et sociale, et, en qualité de mères, elles sont particu-

Une femme précurseur de l'idée de désarmement

Bertha von Suttner

1843-1914

Pacifisme, entente entre nations, limitation des armements, espoirs et rêves de ceux qu'opprime un lourd et sanglant passé, doivent être précédés et amenés par le véritable désarmement des âmes. A ce désarmement d'ordre spirituel travaillent toutes les femmes chez qui la haine n'est pas devenue une religion; en rendant hommage à celles qui œuvrent aujourd'hui pour la paix du monde, sachons penser aussi aux pionnières du mouvement pacifiste, et tout spécialement à Bertha von Suttner.

Elle avait une âme généreuse, mais encore cette âme se manifeste-t-elle tardivement: à peine mentionne-t-elle dans son journal les guerres qui, en 1859, en 1866 et en 1870, désolent quelques pays européens. Jeune, jolie, riche, mondaine et cosmopolite, elle n'avait que de la différence pour le malheur d'autrui.

Bertha, comtesse Kinsky, se maria à trente ans avec le baron autrichien von Suttner. Dans cette union, elle connaît le bonheur, mais aussi la pauvreté. Reniés par leurs familles, les Suttner végètent pendant neuf ans de la vie primitive des montagnards du Caucase ou de la Mingrétie, gagnant leur pain comme correspondants de journaux étrangers.

La pauvreté, le travail acharné, et surtout le spectacle lamentable de la guerre russo-turque de 1877, que Bertha von Suttner vit de près, l'éveillèrent à la sympathie pour l'humanité. Il se produisit en elle le phénomène que décrit en ces termes le philosophe Jean-Jacques Gourd: « ... Aussi faibles que nous soyons, nous avons eu, une fois ou l'autre, le privilège d'un de ces moments où nous nous sommes en quelque sorte saisis à notre propre source, où nous nous sommes soulevés, agrandis tout entiers, par un mystérieux effort. »

Ainsi soulevée au-dessus d'elle-même, émue des horreurs des champs de bataille, des souffrances des blessés et des larmes des mères, Bertha von Suttner cria son indignation en un livre: *Die Waffen nieder* — *Bas les armes!* — qui suscita un très grand intérêt et la rendit célèbre. A ce livre est attribué pour une bonne part le manifeste de Nicolas II, en 1898, provoquant la création de la Conférence de La Haye; il valut à l'auteur d'illustres amitiés, lui fit attribuer le prix Nobel, et fit naître d'audacieux projets et des idées nouvelles parmi l'élite intellectuelle du monde entier.

On ne lit guère aujourd'hui *Die Waffen nieder*; ce livre a étrangement vieilli, et, du reste, les scènes de la guerre 1914-1918 font pâlir les descriptions les plus réalistes de Bertha von Suttner. Il lui a été reproché, et avec raison, de n'avoir pas compté suffisamment aux souffrances des pauvres gens qui ne sont militaires ni par choix ni par vocation; le peuple, a-t-on écrit, ne vit pas, n'apparaît pas dans son œuvre.

en paquets de mille feuilles chacun, retenus avec du ruban vert — couleur de l'espérance. Et sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent trente-cinq (792.935) étaient en route, annoncées par lettres ou par cables. Le total dépassera en tout cas les cinq millions.

Les pétitions anglaises.

Parmi les plus importants envois déjà arrivés, citons les deux millions cent trente-quatre mille cinq cent dix-huit (2.134.518) signatures fournies par la Grande-Bretagne, apposées au texte dit « britannique » de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, et recueillies par soixante Sociétés féminines. Expédiées de Londres le 22 janvier, après une émouvante cérémonie à Victoria-Station, elles sont arrivées à Genève en huit caisses d'imposantes dimensions, le 27 janvier, dans l'après-midi. Une délégation du Comité féminin pour le Désarmement les attendait à la gare, ainsi que le consul d'Angleterre à Genève, M. Pattison, et M. Guillaume Fatio, président de la Commission genevoise d'organisation de la Conférence. Après une petite cérémonie et un échange de discours, plusieurs de ces caisses ont été exposées dans les arcades des deux agences de voyage (MM. Blenk, Fert, rue du Mont-Blanc, et Véron et Grauer, rue du Mont-Blanc et rue du Rhône), entourées de drapeaux suisses et britanniques, et accompagnées d'une affiche explicative. On s'arrête beaucoup pour les voir.

La Conférence et les écoles genevoises.

Sur l'initiative de M^{lle} Berney, directrice d'écoles primaires, quatre cent fillettes des classes supérieures de ces écoles ont été réunies le 25 janvier à la Salle du Faubourg, pour entendre une causerie de M^{lle} Rosa Manus sur le travail pour la paix accompli par les femmes. Atten-